

Publié le 20 octobre 2017

## Villes moyennes, centres-bourgs : les Epl au service de l'égalité

Quelles stratégies les collectivités des territoires ruraux et périphériques peuvent-elles mettre en place face à la concurrence des métropoles ? Des perspectives ont été tracées lors du débat organisé le 12 octobre lors du Congrès des Epl à Bordeaux.



Le refrain est connu : depuis 1999, la croissance économique en France ne profite plus de manière homogène à tout le territoire, avec même une accélération depuis 2006. Tous les acteurs sont d'accord sur le constat que le territoire national se divise en 3 : les métropoles gagnantes de la mondialisation, les villes moyennes, à l'écart des flux, qui stagnent, et les territoires ruraux périphériques qui déclinent plus ou moins fortement selon leur localisation. Les conséquences économiques, sociales et politiques qui adviendraient si une telle situation devait perdurer commencent à hanter les esprits au plus haut niveau de l'État. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Aménagement s'appelle désormais **ministère de la Cohésion des territoires** et qu'une future agence de la Cohésion des territoires sera créée en 2018 sur le modèle de l'Anru.

**Dévitilisation territoriale** Les collectivités et leurs opérateurs n'ont pas attendu que l'État se soucie de leur sort pour mettre en place sur leurs territoires des stratégies pour dynamiser leurs centres-bourgs et renforcer l'attractivité de leurs villes moyennes. Pour **Jean-Marie Sermier**, député du Jura, ancien maire de Dôle et nouveau président de la FedEpl, les Entreprises publiques locales (Epl) possèdent les compétences transversales nécessaires pour apporter les réponses aux problématiques posées par la **dévitilisation territoriale**.

**Jean-Paul Moukoury**, directeur de la Société d'équipement du Limousin abonde : les Epl sont le bras armé des collectivités pour la mise en place de politiques publiques de revitalisation économique et immobilière. **Benjamin Colin**, directeur du marché des institutionnels au Crédit coopératif, insiste pour sa part sur l'importance du portage politique permis par les Epl. Il s'agit là d'un facteur décisif pour sécuriser les montages financiers des projets dans les zones détendues, en amont avec les collectivités.

**Stéphane Keïta**, PDG de la SCET, amène l'assistance à s'interroger sur les causes plus profondes des mutations que vivent ces territoires : une métropolisation présentée comme "universelle", une société de plus en plus individualisée, des fractures culturelles qui se multiplient. **Coralie Denoues**, présidente de Deux-Sèvres Aménagement et conseillère départementale des Deux-Sèvres, porte une vision résolument optimiste pour l'avenir des centres-bourgs situés dans les territoires ruraux : "*ce sont des lieux de vie à réinventer et à redynamiser économiquement et culturellement*", déclare-t-elle. Et d'ajouter : "*les Epl, ancrées dans les territoires et portées politiquement par les élus locaux sont les outils idoines pour remplir ces missions de réhabilitation*".

**Le développement des relations avec les métropoles en question**"*Pour autant, selon Jean-Marie Sermier, les métropoles et les territoires périphériques ne sont pas nécessairement des espaces à opposer*". Le député franc-comtois défend la thèse d'un aménagement territorial vertueux, qui nécessiterait un développement des liens entre les métropoles et leur *hinterland*, afin que le rayonnement des premières permette d'irriguer les seconds. Pour Stéphane Keïta, le sujet englobe des cas multiples et différents mais les villes moyennes qui ont un avenir sont celles qui vont apprendre à tisser des liens avec leurs métropoles, renégocier leur positionnement et renforcer leur attractivité en développant des niches économiques. Il ajoute que cela nécessite une concertation avec tous les acteurs, mais surtout avec les habitants.

En attendant la mise en place de cette dynamique vertueuse, Jean-Marie Sermier rappelle que ce sont les Epl qui pallient le manque d'investissements privés dans les zones détendues des territoires ruraux et des villes moyennes.

©Stéphane Laure, [stlaure@gmail.com](mailto:stlaure@gmail.com)

Par Paul BOUET